Ancrer la démocratie dans les territoires – Soirée du 1er mars 2010

Introduction des débats de la table ronde

Jean-Pierre Worms

Face à l'ampleur et la gravité des enjeux immédiats, ceux de la crise que nous traversons, et plus encore face aux enjeux de demain et à l'immensité des incertitudes les concernant, le sentiment se répand que les institutions publiques ont de moins en moins de prise sur les réalités. Ce constat d'incompétence entraîne une perte de considération et de confiance envers tous les éléments du système politique et finalement envers la démocratie elle-même. Cette désaffection démocratique constitue sans doute la plus grande menace à laquelle nous sommes confrontés.

Voilà plus de 5 ans que la Fonda travaille sur cette crise du politique, sur la place des associations dans cette crise, sur leur rôle face à cette crise. Ce travail elle l'a conduit en collaboration avec des chercheurs et avec deux laboratoires plus particulièrement, le Cevipof et le Cnam, avec des responsables associatifs et politiques, avec des journalistes –partenariat avec Le Parisien – Aujourd'hui en France notamment - . Cela a donné lieu à des rencontres sur le terrain, divers groupes de travail, des séminaires, des colloques, dont les résultats ont fait l'objet de publications dans *La tribune fonda*.

Depuis 2 ans, en collaboration avec l'Adels et avec le soutien de la Ville de Paris, de la Région Ile-de-France, de la Macif et de la Fondation du Crédit coopératif, nous avons approfondi la problématique en la focalisant sur des territoires locaux. Cela a donné lieu à une expérimentation de 10 débats locaux pour confronter et mettre en débat la vision de leurs rapports réciproques de groupes d'élus et de responsables associatifs dans 5 arrondissements de Paris et dans 5 communes de la périphérie. La mise en commun et les débats autour des résultats de cette expérimentation ont conduit à la rédaction du manifeste que vous avez dans vos dossiers et qui a déjà reçu 700 signatures et à cette soirée débat pour le diffuser encore plus largement et pour avancer dans tout ce qui reste à faire : la mise en œuvre des orientations proposées et l'élaboration de méthodologies opérationnelles adaptées.

Quelques mots plus précis sur le pourquoi de tout cela :

- pourquoi la crise du politique concerne tant les associations ?
- pourquoi traiter le problème prioritairement au niveau local ?
- pourquoi l'initiative de ce soir ?

I – En quoi la crise du politique concerne-t-elle les associations?

Nous sommes devant un paradoxe : alors que croît la défiance envers toutes les institutions ou presque de l'espace public, le parlement, l'administration, la justice, etc. mais aussi les partis et les syndicats..., les associations bénéficient d'une côte de confiance exceptionnelle chez nos concitoyens.

Est-ce pour autant que les associations soient appelées à gouverner le pays, que la société civile soit appelée à supplanter la société politique, que la démocratie directe doive remplacer la démocratie représentative... ? Évidemment non.

Bien plus, à l'évidence, si indemnes soient-elles dans le déversement d'opprobre sur l'ensemble des institutions publiques, les associations ne sont pas pour autant à l'abri des effets généralisés de la crise de la représentation. A ce titre elles sont parties prenantes de la crise du politique. C'est donc

sur la crise du système d'ensemble société civile / société politique qu'il faut travailler, sur les conditions d'une meilleure articulation et d'une conjonction des forces de l'une et de l'autre notamment de la coopération entre élus et associations.

II - Pourquoi l'ancrage territorial de cette problématique ?

- Parce que c'est sur le terrain que les choses se mettent en œuvre et que c'est donc là que l'on peut dépasser les généralités du diagnostic pour entrer dans les contraintes opérationnelles concrètes.
- Parce que, aussi, le travail collaboratif entre élus et associations est plus facile dans la proximité du local qu'au niveau national. A l'expérience partagée du terrain s'ajoute le fait que les élus locaux et notamment les maires échappent, jusqu'à ce jour du moins, à la méfiance exprimée par les citoyens à l'égard des politiques. Ils ne se sentent pas immédiatement mis en accusation quand on réfléchit avec eux à la crise du politique.

C'est cette possibilité d'un dialogue constructif qui a assuré le succès des 10 débats locaux et permis la rédaction de ce manifeste.

□ Quels sont les enseignements, les orientations proposées à l'issue de cette démarche territoriale que nous voudrions mettre en débat ce soir ?

1 – Les règles du jeu de la collaboration élus / associations doivent être explicitées.

Quels que soient les éléments de consanguinité entre élus et responsables associatifs ils relèvent néanmoins de deux mondes différents ou du moins de deux démarches différentes, relevant chacun de principes de légitimité différents. Ces différences peuvent être une richesse si elles se conjuguent mais aussi un frein si elles s'opposent. Les conflits de légitimité, les procès d'intention sur l'instrumentalisation des uns ou des autres peuvent nourrir un climat de défiance délétère et stérile. Le respect mutuel, la reconnaissance de l'autonomie de chacun et de sa légitimité dans son rôle spécifique sont les conditions de la confiance. Celle-ci n'est pas donnée au départ. Elle doit être travaillée.

□ Quelles sont les règles du jeu à élaborer pour garantir durablement le climat de confiance nécessaire à la coopération dans la production de « biens communs » ?

2 – Il faut dépasser la fragmentation excessive tant administrative qu'associative, de l'espace public.

L'action publique découpe naturellement la réalité sociale en champs de compétences particuliers avec chacun son encadrement juridique, législatif et réglementaire, ses fonctionnaires, ses professionnels, ses usagers... L'organisation associative s'est, pour une large part, structurée en décalquant les découpages administratifs, accroissant la segmentation de la réalité sociale et l'opacité de l'ensemble des politiques publiques pour les citoyens, rendant le sens de l'action publique difficilement perceptible : fragmentation administrative et fragmentation associative se répondent et se confortent mutuellement. Or, il ne peut y avoir de collaboration fructueuse entre élus et associations que s'ils partagent une vision commune du sens de ce qu'ils font ensemble.

⇒ A quelles conditions peut-on réunifier, pour les élus et pour les associations, le sens et la cohérence d'ensemble de leur collaboration dans la diversité des secteurs où elle se déploie.

3 – Il faut éviter que les formes de « démocratie participative » dans lesquelles se coule la collaboration élus / associations n'aggrave encore la césure sociale.

La crise jette une lumière crue sur l'importance du fossé qui se creuse entre le monde des inclus et celui des exclus. Incapables d'accéder aux biens et services de l'espace public, « les exclus » sont en plus impuissants pour réclamer et faire valoir leurs droits d'y accéder. C'est à cette invisibilité et à ce silence du monde de l'exclusion auxquels il faut d'abord s'attaquer.

Or, quelle que soit la volonté de solidarité des associations de lutte contre l'exclusion, elles font ellesmêmes partie du monde des inclus et il en va de même de la quasi-totalité des dispositifs et instances de participation. Élargir le vivier des « élites sociales » n'est pas en soi ouvrir l'accès à l'espace public de ceux qui en sont exclus. C'est même leur faire vivre une exclusion redoublée.

➡ Quelles stratégies et démarches « d'empowerment » proposer pour ouvrir aux exclus l'accès à la parole et à la capacité d'organisation et d'action collective, l'exercice de leur propre pouvoir social, civique et politique ?

III – Pourquoi cette soirée autour du manifeste?

- Pour le diffuser plus largement et lancer un mouvement d'idées, voire un mouvement social sur cette problématique.
- Pour inciter au recueil et à la valorisation de la multiplicité d'expériences pratiques qui répondent positivement aux questions posées, pour les mettre en réseau, les diffuser, les démultiplier à grande échelle.